

automatique et illimité, et le gagner cette année ! L'exemple de janvier 1995 a montré que le rapport de force était la meilleure solution pour faire avancer les revendications étudiantes.

De plus, le droit au redoublement automatique et illimité a beau être notre revendication principale cette année, elle n'est pas la seule ! Il est impossible d'engager toute l'activité de notre syndicat sur un seul projet, si important soit-il, alors que le mandat de Directeur est de cinq ans.

Il aurait été aussi dangereux, quoique plus naturel, de faire le pari contraire, et de fermer toute possibilité de cogestion par un vote négatif. Si un tel vote était envisageable, il se serait plus adressé au système qu'à la personne. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'existence de la cogestion, mais de pointer ses faiblesses et par là le manque de démocratisation de l'IEP. La démocratie, c'est un exercice quotidien, ce sont des structures que l'on a su gagner et imposer, ce sont des droits que l'on a conquis. Cette conception nous empêche de donner notre caution à tel ou tel. Croire que la démocratie à l'IEP est uniquement un problème de personne et non un problème de structure relève de la naïveté. C'est dans ce refus du compromis que s'inscrit notre action et notre démarche. Pour nous, lutter pour la démocratisation de l'IEP, ce n'est pas jouer le rôle de caution, c'est refuser de participer à un processus dans lequel nous n'avons aucun poids.

Voter pour Descoings aurait engagé le syndicat. Voter contre aurait été la marque d'un refus systématique du dialogue. L'abstention est pour nous le meilleur moyen de manifester notre ouverture au dialogue, sans cautionner quiconque.

**Conclusion : ...doit faire ses
preuves à l'examen**



**Un nouveau Directeur à
L'IEP ?
L'AGE-UNEF s'abstient
lâchement...**

Il a longuement été question de savoir comment l'AGE-UNEF devait voter en Conseil de direction à propos de la désignation du nouveau directeur - le candidat proposé à la succession d'Alain Lancelot, Richard Descoings. L'AG du 12 avril a souverainement tranché pour l'abstention, solution *constructive* dont il convient maintenant de justifier le choix... Petit rappel des faits, après un bref faire-part.

CARNET

C'est l'heure des bilans à l'IEP, et l'AGE-UNEF voudrait se joindre au cortège de félicitations en tout genre qui a suivi le départ d'Alain Lancelot (quitte à changer un petit peu de ton...). C'est en effet grâce à ce cher Monsieur que nombre d'étudiants auront eu le plaisir de goûter aux joies du syndicalisme. Le contexte était en effet on ne peut plus favorable : multiplication des droits d'inscription par 8 depuis 1987, autoritarisme, paternalisme et mépris des revendications des étudiants, opposition systématique au droit au redoublement en A.P., opacité de la scolarité, mascarade de cogestion, et, ô bouquet final, tentative de suppression des Bourses Institut Fondation qui aura donné aux étudiants l'occasion de découvrir les plaisirs de la grève générale insurrectionnelle et des folles nuits dans l'Amphi Boutmy. Franchement Monsieur Lancelot, nous n'en demandions pas tant et militer sous votre règne fut une aventure inoubliable. Vous resterez ainsi dans les esprits comme le Directeur

ayant mené l'AGE-UNEF de succès en succès jusqu'à la victoire aux élections syndicales avec 34% des voix. MERCI.

L'élection (?) du Directeur

Après déclaration de candidature des intéressés au poste, le Conseil de Direction se réunit et vote pour l'un d'entre eux. Il n'y a qu'un seul candidat en l'occurrence, Richard Descoings, qui a le soutien de l'ancien directeur, et il sera normalement désigné. Mais ce n'est qu'une proposition qui sera transmise au gouvernement qui détient le pouvoir de décision final. Libre à lui par conséquent de ratifier la proposition du CD ou de parachuter un copain du RPR comme il sait si bien le faire (cela s'appelle l'Etat impartial). **Vous l'aurez compris, les étudiants ont un rôle capital dans ce processus...** Et tout soutien est finalement une affaire de principe.

L'AGE-UNEF ramollie ?

A priori, il peut sembler curieux que l'AGE-UNEF ait songé un temps à soutenir un candidat-directeur... Sans aller jusqu'à évoquer une « tradition » (le mot fait mal) d'opposition systématique que certains de nos « amis » syndicalistes nous prêtent, le petit rappel historique ci-dessus doit suffire à montrer toutes les préventions accumulées depuis bientôt dix ans contre la Direction. Or, Descoings est soutenu par Lancelot. Collaboration ? Trahison ?

NON, car il souffle semble-t-il un léger vent de changement sur l'IEP. En effet, notre nouveau candidat, contrairement à « l'homme autoritaire qui a dû apprendre la collégialité » (*Le Monde*), est généralement perçu comme étant « à l'écoute des étudiants », et surtout il *serait* favorable au droit de redoublement en AP, revendication principale des deux UNEF (et largement soutenue, avec plus de 1300 signatures à la pétition). C'est compte tenu de cette « proposition » que le débat s'est ouvert.

Fallait-il voter pour Descoings ?

Soutenir Descoings aurait-il été le moyen d'apporter enfin ce droit au redoublement automatique et illimité comme en 2ème et 3ème année ? La question a été vivement discutée. Pourquoi aurait-on dû manifester notre hostilité envers un futur Directeur qui n'est pas par principe fermé à toute discussion ? Ne risquait-on pas de desservir, en tentant de garder une image « radicale », la cause première, celle des étudiants ?

Mais sur quoi allait-on s'engager ? Il n'a été explicitement question que de droit à la « seconde chance », concept flou à souhait, et il ne s'agissait que d'une promesse. (mais il a également déclaré au RESP qu'il était favorable au *statu-quo*...) Pouvait on voter et accorder la confiance de l'AGE-UNEF à Descoings au nom d'une volonté d'ouverture affichée envers les étudiants ? Il n'est pas dans notre habitude de signer des chèques en blanc ! Nous ne pouvons cautionner une telle logique de marchandage, surtout si celle-ci ne se fonde que sur des bonnes intentions. Les promesses n'engagent que ceux qui les croient.

Quant à Descoings, sa volonté d'ouverture ne saurait faire oublier ses positions passées : il a été responsable de la réforme de la scolarité (réforme *rétroactive* du système de notation qui permettait aux étudiants d'accumuler des points en vue de l'obtention du diplôme) à laquelle l'AGE-UNEF s'est opposée en intentant un procès à la Direction. N'oublions pas également qu'il fut toujours en première ligne pour discuter les propositions des délégués UNEF au sein de la « Commission Fitoussi » et s'y opposer au nom d'un « réalisme » assez discutabile.

Ouverture au dialogue

L'abstention a donc été retenue par l'AG. Il ne s'agit pas d'un refus de combativité, mais bien au contraire d'une position symbolique qui rappelle, au delà d'une volonté de discussion sans concession avec la Direction, que les organes de cogestion ne suffisent pas. C'est sur le terrain que l'on peut espérer gagner le droit au redoublement